

P R O G R A M M E

9 heures : Ouverture

Mme la Présidente de l'Université de Paris XI (Paris-Sud)
M. le Doyen de la Faculté Jean Monnet à Sceaux

9 heures 30-10 heures

- Les tendances récentes de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme par Dean **SPIELMANN**, Juge à la Cour européenne des droits de l'Homme

10 heures -10 heures 15 : Débats

10 heures 15-10 heures 30 : Pause

10 heures 30-11 heures :

De la vie à la mort

- Le droit à la vie du fœtus (arrêt *VO* du 8 juillet 2004)
par Judith **VAİLHE**, Rédactrice au Bureau des questions institutionnelles, juridiques et du contentieux, SAEI, Ministère de la Justice
- Décès au cours d'une rétention administrative et responsabilité de l'Etat (arrêt *Slimani* du 27 juillet 2004)
par Frédéric **AMEGADJIE**, Rédacteur au Bureau des questions institutionnelles, juridiques et du contentieux, SAEI, Ministère de la Justice

11 heures -11 heures 15 : Débats

11 heures 15 -12 heures 15 :

Les conditions de l'interpellation et de la détention

- Le traitement (inhumain) des détenus âgés ou malades (arrêts *Matencio* du 15 janvier 2004 et *Gelfmann* du 14 décembre 2004 ; décision *Léger* du 21 septembre 2004)
par Michel **PUECHAVY**, Avocat à la Cour de Paris
- L'usage de la force par la police : respect de la dignité et bavure policière (arrêts *Rivas* du 1^{er} avril 2004 et *R.L et M.-J.D.* du 19 mai 2004)
par Marina **EUDES**, Docteur en Droit, CRDH Université de Paris II

Autour du procès pénal

- La nouvelle approche de la Cour de Strasbourg en matière d'applicabilité de l'article 6 CEDH à une constitution de partie civile (arrêt *Perez* du 12 février 2004, Grande Chambre)
par Vincent **DELAPORTE**, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation
- L'interprétation extensive de la loi pénale et la récidive au regard de l'article 7 CEDH (arrêts *Radio France* du 30 mars 2004 et *Achour* du 10 novembre 2004 ; décision *Eurofinacom* du 7 septembre 2004)
par Olivier **BACHELET**, Doctorant à l'Université de Paris I

12 heures 15 -12 heures 30 : Débats

12 heures 30 -14 heures 30 : Déjeuner

14 heures 30 –15 heures 15 :

Le procès équitable et l'égalité des armes

- La conception pragmatique du procès équitable (arrêt *Stepinska* du 15 juin 2004)
par Catherine **JOLY**, Conseiller de tribunal administratif, détachée à la sous-direction des droits de l'Homme, Ministère des Affaires étrangères

Les problèmes de l'enseignement privé

- L'enseignement privé et l'égalité des situations des enseignants (arrêt *Ogis-Institut Stanislas, Ogec St.Pie X et Blanche de Castille et autres* du 27 mai 2004)
par Jean-Pierre **DUBOIS**, Professeur à l'Université de Paris XI

La liberté d'expression

- Le passé, l'histoire et la politique (arrêts *Plon (Société)* du 18 mai 2004 [affaire du « Grand Secret »] et *Chauby et autres* du 29 juin 2004 [affaire des Epoux Aubrac])
par Edouard **DUBOUT**, Docteur en Droit, Université de Rouen

15 heures 15 - 15 heures 30 : Débats

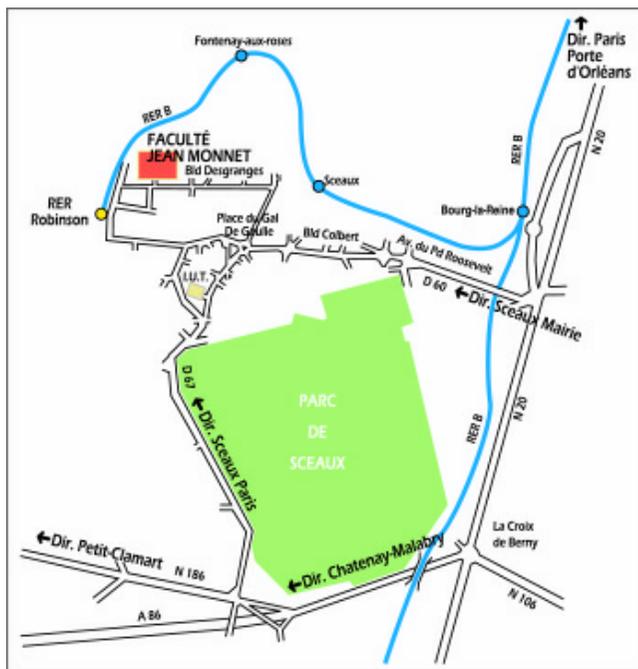
15 heures 30 – 15 heures 45 : Pause

15 heures 45 -16 heures 15

Le droit de la famille

- Les droits successoraux de l'enfant adultérin (arrêt *Merger et Cros* du 22 décembre 2004).
par Hélène **TIGROUDJA**, Professeur à l'Université d'Artois
- Le placement des enfants dont la mère souffre de troubles psychiques et le respect de la vie familiale (arrêt *Couillard Maugery* du 1^{er} juillet 2004)
par Céline **RENAUT**, Doctorante à l'Université de Paris-XI

16 heures 15 - 16 heures 45 : Débats et conclusions



Accès : RER B, station Robinson - Autobus 192, 198, 128, 395



FACULTE JEAN MONNET

UNIVERSITE PARIS-SUD



CENTRE DE RECHERCHES ET D'ETUDES SUR LES DROITS DE L'HOMME
ET LE DROIT HUMANITAIRE (CREDHO)

ONZIEME SESSION D'INFORMATION

**La France et la Cour européenne des droits de l'Homme
Les arrêts rendus en 2004**

Colloque organisé avec le soutien :

- de l'Institut d'études de droit public
- des Masters 2 Droit Public et Droit Processuel
- de l'Ecole doctorale
- de l'Institut d'études judiciaires
- et du Conseil scientifique de la Faculté

Organisateur du colloque

Professeur Paul TAVERNIER
Directeur du CREDHO-Paris Sud
mél credho@credho.org
site : www.credho.org/

Coordination du colloque

Mme Annie LAMBERT
Faculté Jean Monnet
54, boulevard Desgranges - 92331 Sceaux Cedex
tél. 01 40 91 17 96 Fax 01 40 91 18 56
mél colloque.recherche@jm.u-psud.fr

sous la présidence de

M. Dean SPIELMANN

Juge à la Cour européenne des droits de l'Homme

avec la participation de

M. Bruno GENEVOIS

Président de la Section du Contentieux du Conseil d'Etat

VENDREDI 25 février 2005

Salle des colloques G. Vedel - Bât. G
Faculté Jean Monnet à Sceaux